MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

13 -05- 1996

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.F../ 5222004 / Dossier pédagogique 51056

→ MJD

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS :
GESTION D'UN PROCESSUS D'EDUCABILITE COGNITIVE
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE
PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 980001U36C1

Etablissement : FORMAT 21 - CENTRE DE FORM. CONT. GUSTAVE PITON
PLACE MAUGRETOUT,13
7100 LA LOUVIERE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

51 056 11

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du:
X (1) Pouvoir organisateur: VILLE DE LA LOUVIERE (2)
.....
O (1) ~~Directeur(trice) de l'Institut pour la Communauté française~~ ..... (2)
et se rapporte à l'établissement suivant:

dénomination (2) : **FORMAT 21**
adresse complète (2): **Place Maugrétout,13**
7100 La Louvière
n° de matricule (2) : **5.222.004**
n° de téléphone (2) **064/227408**

Date et signature ~~du Chef d'établissement de le C.F.~~
ou du représentant du P.O. subventionné: (1)(2)
12/02/96

L'Echevin responsable de l'enseignement



2. Transmis en date du: .....(3) par le réseau:

O (1) Communauté française
X (1) Provincial et communal
O (1) Libre - confessionnel
O (1) non-confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation:

Code:(4) 9800 on U 3 6 (n

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive

4. Finalités de l'unité de formation: Repris en annexe n° 1 de 1 page(s)(2)

5. Capacités préalables requises: Repris en annexe n° 2 de 1 page(s)(2)

6. Classement de l'unité de formation:
O (1) enseignement secondaire: transition (1) qualification (1)
degré: inférieur (1) supérieur (1)

X (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court: PEDAGOGIQUE.....(2)

O (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long: .....(2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
Repris en annexe n° 3 de 1 page(s)(2)

8. Programme de(des cours) Repris en annexe n° 4 de 1 page(s)(2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page(s)(2)

10. Chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page(s)(2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation: (4) 9800 01 V 3 6 C1

Horaire minimun:

1. Dénomination des cours(2)	classement	Code U(6)	nombre de périodes(7)
Educabilité et développement cognitif	CPPM	K	8
Développement de la logique	CPPM	K	8
Diagnostic	CPPM	K	8
Animation et gestion de processus	CPPM	K	8
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

V

---

12. Réservé au Service d'Inspection

a) Observations(s) du(des) Inspecteur(s) concerné(s) relatives au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

avis favorable si il est tenu compte de l'annexe

Jotovitch

remarques annexe 5 : rencontrées. Mais il manque toujours l'annexe 6!

Jotovitch

01 -04- 1996

en ordre

Jotovitch

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:
ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~(1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date: - 7 MAI 1996

Signature

---

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réservé à l'administration
(5) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

ANNEXE 1

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive
12/02/96

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

Cette unité de formation s'inscrit dans un projet global de création de Centres d'évaluation et de remédiation , après la phase expérimentale en cours sur le site de La Louvière (synergie ville-province).
Plus particulièrement, elle vise à permettre aux étudiants, notamment les enseignants de l'enseignement de promotion sociale:

- d'appréhender la place du raisonnement logique dans l'éducation et la formation des publics dits de " bas niveau "
- et de maîtriser un outil pédagogique spécifique: les ateliers d'éducabilité cognitive, dont l'activation se justifie en aval d'un processus d'évaluation assistée par ordinateur et de la guidance liée à ce processus.

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive
12/02/96

CAPACITES PREALABLES REQUISES

CAPACITES

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

A partir de consignes précises:

- rédiger une séquence de guidance par processus d'évaluation assistée par ordinateur (logiciel EVAL)
- justifier son approche

TITRE (S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité de formation:
" Formation continuée des enseignants: gestion d'une guidance par processus d'évaluation assistée par ordinateur ".

CONDITIONS PARTICULIERES

Et, pour les enseignants, une lettre d'introduction par le directeur de l'établissement d'enseignement et, pour les non-enseignants, une lettre d'introduction par le chef de service.
Etant donné la spécificité de cette unité de formation, l'accès y est réservé aux enseignants des instituts ou écoles de promotion sociale inscrits dans l'expérience de l'évaluation assistée par ordinateur ou à tout autre expert reconnu comme intervenant dans le cadre de la formation des adultes, soit dans des entreprises privées, soit dans des administrations publiques, motivés pour cette approche de l'évaluation.

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive
12/02/96

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En fin d'unité de formation, l'étudiant doit être capable

de mettre en oeuvre, d'une manière adéquate, les capacités suivantes:
- intégrer la conceptualisation de la méthode
- prendre des notes significatives
- participer à des sessions collectives de raisonnement logique
- rédiger une séquence de présentation de la méthode d'éducabilité cognitive

Ces capacités seront atteintes par la résolution de problèmes d'application mettant en jeu
- **les concepts,**
- **les méthodologies (y compris les outils et les techniques y afférents) suivants :**

Educabilité et développement cognitif

Notion d'éducabilité cognitive
Les différents outils de développement cognitif (PEI, TANAGRA, LOGO)
Caractéristiques du public et intérêt de la démarche
Théorie de PIAGET et son application à la formation

Développement de la logique

Les stades du développement de l'intelligence chez PIAGET (niveaux concret et formel)
Les différents registres du fonctionnement (agi, figural, concret, formel)
Les différentes opérations logico-mathématiques (structures de classe, de relation, proportionnalité, combinatoire)
Conception d'exercices, travail sur le livret " apprenant ", études de cas

Diagnostic

Evaluation et analyse des blocages à l'apprentissage
Analyse des épreuves de diagnostic: test d'opérations formelles de LONGEOT, ECDL (Echelle collective de développement logique), épreuve composite
Analyse clinique des erreurs de raisonnement et typologie
Etudes de cas

Animation et gestion de processus

Mise en situation d'animation:
le rôle du formateur
l'animation d'une séance d'éducabilité cognitive
la centration sur le raisonnement
l'observation
Intégration dans un processus d'éducation et de formation
Jeux de rôles
Utilisation des grilles d'observation

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive
12/02/96

CAPACITES TERMINALES

A partir d'un problème donné, simulant une problématique complexe,

CAPACITES

L'étudiant doit prouver qu'il possède les compétences suivantes:

à partir de consignes précises,

- rédiger une séquence de gestion d'un processus d'éducabilité cognitive;
- justifier son approche.

Pour réussir, l'étudiant devra atteindre le degré de maîtise minimum suivant :

- argumenter de manière cohérente
- avoir pris conscience des implications de cette méthode d'éducabilité cognitive dans sa profession

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive
12/02/96

PROFIL DU (DES) CHARGES DE COURS

Expert possédant une compétence avérée au plan de la gestion d'un processus d'éducabilité cognitive.

COMMUNAUTE FRANCAISE

Bruxelles, le 23 janvier 1996.

Conseil supérieur de l'Enseignement de
Promotion sociale

Président : J. Ghislain
Rue de la Science, 43
1040 Bruxelles
Tél.: 02/238.87.43
Fax: 02/238.87.22

Monsieur Jacques Lefère
Administrateur-délégué
Rue des Halles, 13
1000 BRUXELLES

V. Réf.:
N. Réf.: C.SUP /CCS/CLA-23/JG/CH/96-01

Monsieur l'Administrateur-délégué,

Objet demande de classement d'U.F., enseignement supérieur de type court .

Réseau CPEONS

Je vous fais part de la décision prise, en séance du 23/01/96 à propos de votre demande reprise en objet

U.F. : « Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive »

Classé dans l'enseignement supérieur de type court catégorie: ***Pédagogique.***

Je vous prie de croire , Monsieur l'Administrateur-délégué, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,

Jean Ghislain,
Président.

Copie adressée
- à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions
- à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale
- à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale
- au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale
- aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française
- au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française

ANNEXE

GESTION D'UN PROCESSUS D'ÉDUCABILITÉ COGNITIVE
FORMAT 21
Place Maugrétout, 13
7100 LA LOUVIÈRE
Mat. 5 222 004
Code: 98 00 01 / U/ 36 / C1
dossier :51 056 U

ANNEXE 4:
PROGRAMME DES COURS:
les concepts et méthodologies énumérés s'inscrivent très judicieusement dans ce dossier de *GESTION D'UN PROCESSUS D'ÉDUCABILITÉ COGNITIVE,* mais voir dossier lecture/écriture.

ANNEXE 5:
CAPACITÉS TERMINALES
le seuil de réussite ne figure pas, je renvoie à la circulaire 319/95

1.6.2.8. Capacités terminales

• Les capacités terminales sont exprimées en termes de savoir, savoir-faire et/ou savoir-être.
La synthèse des capacités terminales doit correspondre aux compétences visées par les finalités.

• La fixation des capacités terminales conduit à préciser le seuil de réussite de l'unité de formation. Cette fixation doit permettre de répondre aux questions suivantes:

• que va-t-on évaluer afin de s'assurer que les compétences minimales que couvrent les finalités sont rencontrées ?

• quelle action ou quel comportement observable prouvera que l'objectif est atteint ?

• quels critères serviront à déterminer; si le degré de maîtrise est suffisant ?

Le seuil de réussite peut aussi s'exprimer en degré de maîtrise minimum à atteindre pour réussir.
Le degré de maîtrise est un niveau sur l'échelle de graduation dans la maîtrise des capacités. Il faut donc préciser de quel niveau il s'agit.

Gotovitch

Louise GOTOVITCH
06/03/96

PS l'annexe 6 manque

Evaluation - Remédiation

